



ADAMA

ExelVigne®

Les plantes renforcent la vigne



AMM MFSC
N° 1190734

Biostimulant à base d'extraits de plantes

- Améliore la qualité des baies et la tolérance aux stress abiotiques
- Favorise l'enracinement et l'autonomie hydrique
- Augmente la densité et l'homogénéité des baies
- Réduit les risques de coulure et de millerandage



StimExel



ADAMA se positionne comme un acteur de la transition écologique et technologique, avec une approche qui combine la protection des cultures et l'amélioration de la santé des plantes



ADAMA travaille en partenariat avec la société Axioma pour apporter la meilleure solution aux viticulteurs.

ExelVigne®, le biostimulant qui protège la vigne

Le contexte viticole change

- ▶ **Les attentes des viticulteurs** sont nombreuses dans le contexte du changement climatique: vignes plus tolérantes aux stress abiotiques, sécurisation des rendements et production de qualité pour une bonne vinification, maîtrise du degré d'alcool.
- ▶ **La pression sociétale** porte sur la réduction des produits phytosanitaires et l'utilisation de l'eau. Cela se traduit en particulier par des **conditions à l'export plus exigeantes**.
- ▶ La vigne doit faire face à des **conditions climatiques plus difficiles**, stress hydrique, décalage des vendanges ou perte d'acidité des raisins, fécondation incomplète, tendance à l'augmentation du degré d'alcool.

Il est essentiel que la vigne ait accès aux nutriments et à l'eau dont elle a besoin pour continuer à se développer et à assurer une bonne fécondation et une bonne maturité des grappes.

ExelVigne®, un extrait de plantes aux propriétés biostimulantes

ExelVigne® est fabriqué à partir d'extraits de plantes spécialement sélectionnées pour leurs propriétés biostimulantes, à savoir : la prêle, la camomille sauvage, le laurier, la douce-amère, l'euphrase, le piment d'ornement, le fenugrec, le sureau noir, l'ortie brûlante et le thuya.



Thuya
Thuya occidentalis L.



Fenugrec
Trigonella foenumgraecum L.



Prêle
Equisetum arvense L.



Camomille sauvage
Matricaria chamomilla L.



Sureau noir
Sambucus nigra L.



Ortie brûlante
Urtica urens L.



Euphrase
Euphrasia officinalis L.



Laurier
Laurus nobilis L.



Douce amère
Solanum dulcamara L.



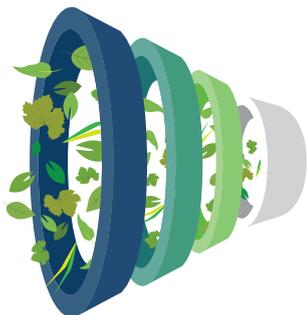
Piment d'ornement
Capsicum annum L.

ExelVigne® est le seul biostimulant à base d'extraits de plantes spécialement sélectionnées pour leur activité protectrice de la vigne. Il est compatible avec l'ensemble des autres produits du programme de protection.

Deux technologies uniques

La production d'ExelVigne® est basée sur deux technologies **uniques**, d'extraction des principes actifs et d'agencement des actifs végétaux entre eux :

- La technologie **AOE, Axioma' Organic Extraction**, qui utilise un co-produit du blé, permet **l'extraction** d'un maximum de principes actifs à partir de plantes fraîches et entières, tout en préservant leur propriétés biostimulantes sur le long terme.



AOE

- La technologie **BAM, Bio Activating Mix**, permet **l'agencement complexe des principes actifs entre eux**, pour bénéficier au maximum de leur synergie.



BAM

Ces deux technologies garantissent **l'efficacité d'ExelVigne®** dans **différentes conditions environnementales**.

ExelVigne®, CE QU'IL FAUT RETENIR

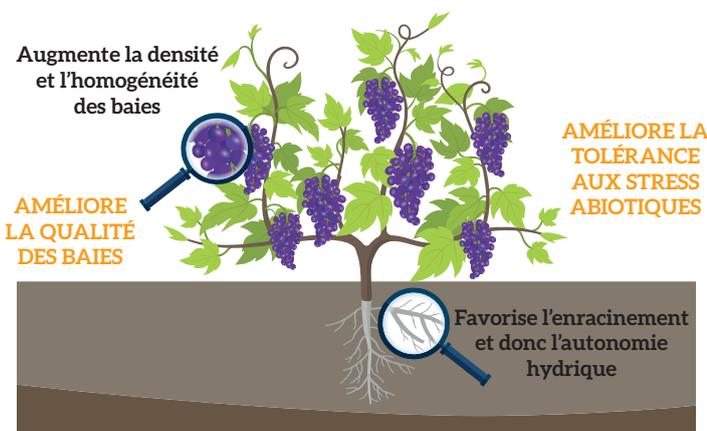
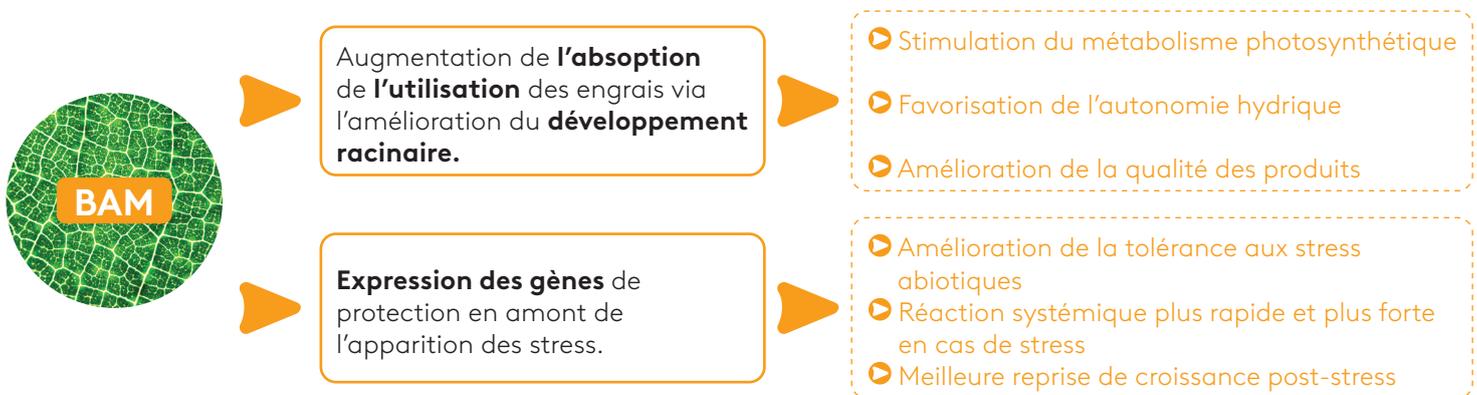
- ExelVigne® est issu d'un partenariat Adama Axioma
- C'est un produit fabriqué en France
- Il est extrait de plantes biologiquement actives, via deux procédés uniques
- ExelVigne® est utilisable en viticulture conventionnelle et biologique
- Il peut être mélangé aux produits phytosanitaires du programme, insecticides et fongicides*
- Il ne contient pas d'apports exogènes en acides aminés, NPK et microorganismes



*selon la réglementation en vigueur. Avant tout mélange, respecter les conditions d'utilisation des produits utilisés dans le mélange.

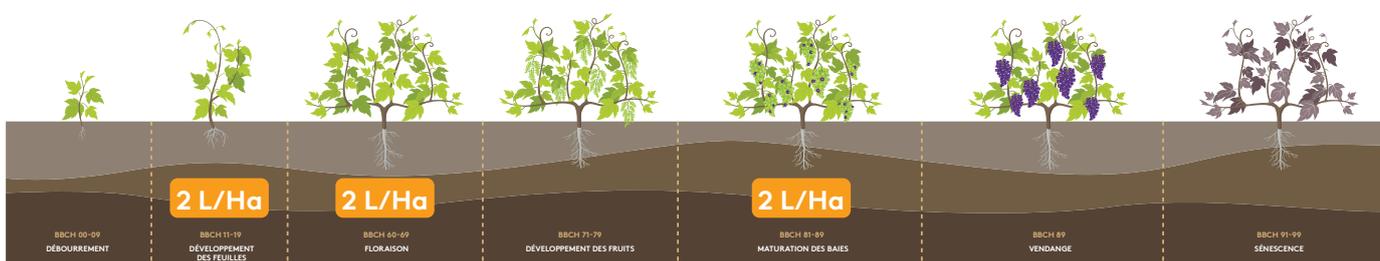
ExelVigne®, les effets attendus

L'agencement complexe des différents principes actifs entre eux (BAM), va permettre à ExelVigne® une fois appliqué sur la plante :



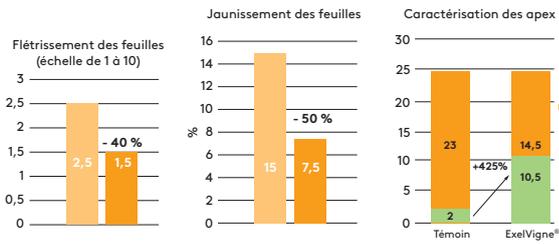
ExelVigne® dans la pratique

ExelVigne® est utilisable en viticulture conventionnelle et biologique. Il s'emploie sur vigne en **3 applications de 2 L/Ha**, aux stades **développement des feuilles**, **floraison** et **maturation des baies**.



ExelVigne®, efficacité prouvée

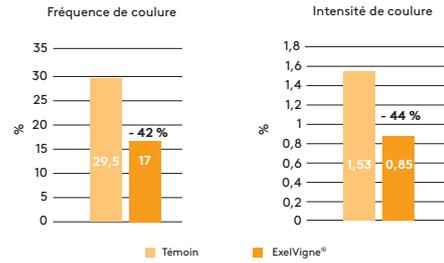
Augmentation de la résistance au stress hydrique



Cépage : merlot (département 33)
Résultats de 23 ceps x 2 répétitions
sol : sableux

Dans un contexte de réchauffement climatique et de stress hydrique, ExelVigne® sécurise le rendement.

Réduction du risque de coulure



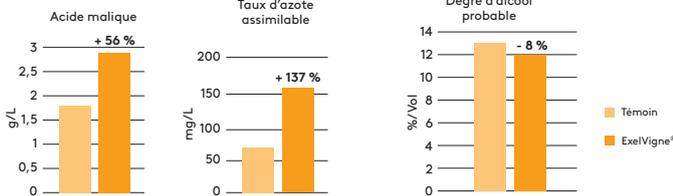
Cépage : merlot (département 33)
Résultats de 23 ceps x 2 répétitions
sol : sableux

En conditions favorables à la coulure, ExelVigne® sécurise le rendement. Il réduit aussi les risques de millerandage.

Amélioration de la qualité de la vendange

Projet VITI BIOTIM Nouvelle-Aquitaine AGRICOLTES VITICULTEURS

Analyses de contrôle de la maturité de la maturité du raisin OENITEAM



Contribue à une saveur agréable

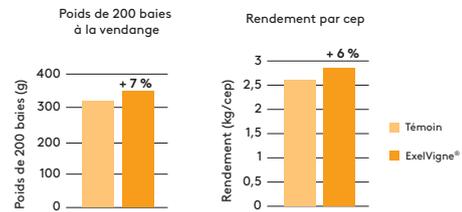
Plants vigoureux
Bonne fermentation alcoolique
Augmentation des précurseurs aromatiques dans les moûts*
*Van Leeuwen et al. 2000

Dû à la diminution des sucres simples

Essai 2017
Cépage : Merlot (département 33)
ceps âgés de 20 ans et de 40 ans

ExelVigne® contribue à une bonne maturité des grappes et une meilleure qualité du vin.

Amélioration du rendement



Amélioration du rendement

Cépage : Syrah (département 84)
80 pieds par modalité (4 x 20 pieds)
Sol argilo-calcaire

ExelVigne® améliore le poids des baies à la vendange et le rendement par cep.



ExelVigne®

Composition

Extraits de plantes (1,5%) dont prêle, camomille sauvage, laurier, douce amère, euphrase, piment d'ornement, ortie brûlante, fenugrec, sureau noir, thuya. Traces d'oligoéléments.

Formulation

Suspension concentrée (SC)

Conditionnement

Bidon 10L

Usages et doses autorisés

LIBELLÉ DE L'USAGE	CULTURE ASSOCIÉE AU PRODUIT	NOMBRE D'APPLICATIONS	DOSE MAXIMALE D'EMPLOI
Vigne MFSC	Vigne	Min : 1 Max : 4	2 L/Ha

ExelVigne® : AMM MFSC N° 1190734 - SC - Suspension concentrée - Eau de source (92,5%), Eau de mer (1,4%), Extraits de plantes (1,5%), Matière sèche (0,12%), Traces d'oligoéléments.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée ADAMA France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Septembre 2021. Annule et remplace toute version précédente.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.